



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le cinq février, le conseil communautaire s'est réuni à Montsourt en séance publique, sur la convocation qui a été adressée à ses membres le 30 janvier 2020.

Etaient présents : (27) Patrice ROBIN, Claude KRIEGUER, Christiane AKNOUCHE, Jean-Noël DUCLOS, Raphaël BARBAROSA, Jean-Marie BONTEMPS, Sylvain SARAGOSA, Christophe VIGIER, Florence GABRY, Jean-Marie CAZIEUX suppléance d'Emmanuel DE NOAILLES, Gilbert MAUGAN, Alain MÉLIN, Damien DELRUE, Éric RICHARD, Stéphane DECOMBES, Chantal ROMAND, Lucien MELLUL, Geneviève BÉNARD-RAISIN, Fabrice DUFOUR, Laurence CARTIER-BOISTARD, Jacques FÉRON, François VIDARD, Jacques ALATI, William ROUYER, Marie-Pascale FERRÉ, Valérie LECOMTE, Olivier DUPONT, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés ayant donné pouvoir : (9) Elodie DIJOUX pouvoir à Jean-Noël DUCLOS, Philippe MARCOT pouvoir à Claude KRIEGUER, Gilles MÉNAT pouvoir à Geneviève BÉNARD-RAISIN, Isabelle SUEUR-PARENT pouvoir à Sylvain SARAGOSA, Jacqueline HOLLINGER pouvoir à Chantal ROMAND, Jean-Christophe MAZURIER pouvoir à Christiane AKNOUCHE, Daniel DESSE pouvoir à Olivier DUPONT, Laurence BERNHARDT pouvoir à William ROUYER, Cyril DIARRA pouvoir à Patrice ROBIN.

Absents : (6) Jacques RENAUD, Mourad BARA, Caroline THIEVIN-DUDAL, Éric NOWINSKI, Sonia TENREIRO, Pierre FULCHIR.

La séance a été ouverte à 20h30 sous la présidence de Monsieur Patrice ROBIN.

Après avoir fait l'appel nominal, Patrice ROBIN a constaté que le quorum était atteint.

Christiane AKNOUCHE a été élue secrétaire de séance.

Patrice ROBIN a soumis à l'approbation du conseil le procès-verbal du 15 janvier 2020 qui a été adopté à l'unanimité.

Puis le Président a rendu compte des décisions prises en délégation du conseil :

Décision du Président :

Décision 2020/01 : Signature du marché et de toutes les pièces nécessaires à son exécution, en vue de l'enlèvement et le traitement des dépôts sauvages (lot 1 : déchets inertes et lot 2 : déchets dangereux)

Décisions du Vice-Président :

Décision 2020/05 : Signature du contrat ORANGE, pour la fourniture d'un forfait Fibre Equilibre concernant la fourniture Internet du CSU de Chaumontel.

Décision 2020/06 : Signature du contrat ENGIE, pour la fourniture de gaz concernant le siège de la C3PF au 15 rue bonnet à Luzarches.

Début ordre du jour

1-REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 ET AFFECTATION PROVISoire DU BUDGET PRINCIPAL CARNELLE-Pays de France (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

REPREND par anticipation les résultats 2019, c'est-à-dire de constater les résultats de clôture 2019 et de statuer sur la prévision d'affectation de ce résultat dans le budget primitif Carnelle Pays-de-France 2020 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	CCCPF
A/ Résultats de l'exercice 2019	1 002 592.74 €
B/ Résultat 2018 reporté	2 921 975.00 €
Résultat de clôture 2019 en fonctionnement = A+ B	3 924 567.74 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
D/ Résultats de l'exercice 2019	- 584 714.75 €
E/ Résultat 2018 reporté	600 766.54 €
F/ Résultats de clôture 2018 en investissement = D + E (hors restes à réaliser)	16 051.79 €
Restes à Réaliser 2018 (Solde)	- 1 565 349.29 €
PREVISION D'AFFECTION POUR LE MONTANT DU RESULTAT A AFFECTER	
Report d'investissement (R001)	16 051.79 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	1 549 297.50 €
Report de fonctionnement (R002)	2 375 270.24 €

2-REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 ET AFFECTATION PROVISoire DU BUDGET GENDARMERIE (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

REPREND par anticipation les résultats 2019, c'est-à-dire de constater les résultats de clôture 2019 et de statuer sur la prévision d'affectation de ce résultat dans le budget primitif Gendarmerie 2020 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	GENDARMERIE
A/ Résultats de l'exercice 2019	155 466.06 €
B/ Résultat 2018 reporté	10 093.23 €
Résultat de clôture 2019 en fonctionnement = A+ B	165 559.29 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
D/ Résultats de l'exercice 2019	4 765.59 €
E/ Résultat 2018 reporté	323 189.25 €
F/ Résultats de clôture 2019 en investissement = D + E (hors restes à réaliser)	327 954.84 €
Restes à Réaliser 2019 (Solde)	- 7 419.19 €
PREVISION D'AFFECTION POUR LE MONTANT DU RESULTAT A AFFECTER	
Report d'investissement (R001)	327 954.84 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	- €
Report de fonctionnement (R002)	165 559.29 €

3- REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 ET AFFECTATION PROVISoire DU BUDGET MORANTIN (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

REPREND par anticipation les résultats 2019, c'est-à-dire de constater les résultats de clôture 2019 et de statuer sur la prévision d'affectation de ce résultat dans le budget primitif Morantin 2020 comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION	MORANTIN
A/ Résultats de l'exercice 2019	139 560.72 €
B/ Résultat 2018 reporté	144 379.51 €
Résultat de clôture 2019 en fonctionnement = A+ B	283 940.23 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
D/ Résultats de l'exercice 2019	12 504.30 €
E/ Résultat 2018 reporté	- 21 404.76 €
F/ Résultats de clôture 2019 en investissement = D + E (hors restes à réaliser)	- 8 900.46 €
Restes à Réaliser 2019 (Solde)	- 44 536.50 €

PREVISION D'AFFECTIONATION POUR LE MONTANT DU RESULTAT A AFFECTER	
Report d'investissement (D001)	- 8 900.46 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	53 436.96 €
Report de fonctionnement (R002)	230 503.27 €

4- REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 ET AFFECTATION PROVISoire DU BUDGET ZAC DE L'ORME (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

REPREND par anticipation les résultats 2019, c'est-à-dire de constater les résultats de clôture 2019 et de statuer sur la prévision d'affectation de ce résultat dans le budget primitif Zone de l'Orme 2020 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	ZAC DE L'ORME
A/ Résultats de l'exercice 2019	485 966.28 €
B/ Résultat 2018 reporté	- €
Résultat de clôture 2019 en fonctionnement = A+ B	485 966.28 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
D/ Résultats de l'exercice 2019	806 813.94 €
E/ Résultat 2018 reporté	- 484 434.12 €
F/ Résultats de clôture 2019 en investissement = D + E (hors restes à réaliser)	322 379.82 €
Restes à Réaliser 2019 (Solde)	- €
PREVISION D'AFFECTIONATION POUR LE MONTANT DU RESULTAT A AFFECTER	
Report d'investissement (R001)	322 379.82 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	- €
Report de fonctionnement (R002)	485 966.28 €

5- REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 ET AFFECTATION PROVISoire DU BUDGET TOURISME (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

REPREND par anticipation les résultats 2019, c'est-à-dire de constater les résultats de clôture 2019 et de statuer sur la prévision d'affectation de ce résultat dans le budget primitif Tourisme 2020 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOURISME
A/ Résultats de l'exercice 2019	60 475.80 €
B/ Résultat 2018 reporté	29 300.92 €
Résultat de clôture 2019 en fonctionnement = A+ B	89 776.72 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
D/ Résultats de l'exercice 2019	- €
E/ Résultat 2018 reporté	- €
F/ Résultats de clôture 2019 en investissement = D + E (hors restes à réaliser)	- €
Restes à Réaliser 2019 (Solde)	- €
PREVISION D'AFFECTIONATION POUR LE MONTANT DU RESULTAT A AFFECTER	
Report d'investissement (D001)	- €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	- €
Report de fonctionnement (R002)	89 776.72 €

6-VOTE DES TAXES ADDITIONNELLES DIRECTES LOCALES 2020 (rapporteur Claude KRIEQUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité à 28 voix, 5 abstentions et 2 voix contre :

VOTE les taux 2020 des taxes additionnelles directes locales comme suit :

Taxes locales	Taux 2020	Taux 2019
Taxe d'habitation	2.09%	2.09%
Taxe foncière bâti	1.96%	1.61%
Taxe foncière non bâti	11.52%	9.47%
Cotisation foncière des entreprises	2.37%	1.95%
Fiscalité professionnelle de zone (FPZ)	25.33%	20.81%

7-VOTE DU TAUX 2020 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR LES DIX COMMUNES DE LA CCCPF APPARTENANT AU SYNDICAT SIGIDURS (rapporteur Claude KRIEQUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

FIXE le taux de T.E.O.M à 7,97 % pour 2020

8-VOTE DU TAUX 2020 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR LES NEUF COMMUNES DE LA CCCPF APPARTENANT AU SYNDICAT TRI OR (rapporteur Claude KRIEQUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité à 33 voix et 2 abstentions :

FIXE les taux suivants de TEOM sur la zone correspondant au territoire de chaque commune comme suit :

Communes	Taux 2020	Pour mémoire taux 2019
Asnières sur Oise	8.79%	8.69%
Baillet en France	8.51%	8.42%
Belloy en France	9.15%	9.05%
Maffliers	9.17%	9.07%
Montsoul	9.35%	9.25%
Saint Martin du Tertre	9.71%	9.60%
Seugy	9.02%	8.92%
Viarmes	10.17%	10.06%
Villaines-sous-bois	8.60%	8.51%

9-TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS 2020-GEMAPI (rapporteur Claude KRIEQUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité de 29 voix pour, 3 abstentions et 3 voix contre :

FIXE le produit nécessaire de la taxe GÉMAPI pour l'exercice 2020 à 347 000 €

AUTORISE le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération notamment la notification aux services fiscaux chargés de répartir le produit attendu entre les contribuables éligibles.

10- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2020 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE (rapporteur Claude KRIEQUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité à 34 voix, et 2 abstentions :

EQUILIBRE le budget ainsi et de voter ce budget par chapitre budgétaire :

	RECETTES	DEPENSES
Section Fonctionnement	9 145 803.05	9 145 803.05
Section Investissement	6 080 603.93	6 080 603.93

11- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE GENDARMERIE 2020

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

EQUILIBRE le budget ainsi :

	RECETTES	DEPENSES
Section Fonctionnement	346 366.24	346 366.24
Section Investissement	665 427.83	665 427.83

12- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE MORANTIN 2020 (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

EQUILIBRE le budget ainsi :

	RECETTES	DEPENSES
Section Fonctionnement	810 785.45	810 785.45
Section Investissement	587 122.50	587 122.50

13- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ZAC DE L'ORME 2020 (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

EQUILIBRE le budget ainsi :

	RECETTES	DEPENSES
Section Fonctionnement	3 422 883.70	3 422 883.70
Section Investissement	3 245 971.76	3 245 971.76

14- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE TOURISME 2020 (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité à 35 voix, et une abstention :

EQUILIBRE le budget ainsi :

	RECETTES	DEPENSES
Section Fonctionnement	244 776.72	244 776.72
Section Investissement	-	-

15-ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2020 (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VERSE une subvention aux associations suivantes pour 2020 :

- Association INITIACTIVE 95 : 8 500 euros
- Les Amis de la bibliothèque d'Asnières-sur-Oise : 1 800 euros
- La Bibliothèque Saint Exupéry de Saint Martin du Tertre : 2 000 euros
- La Bibliothèque de Chaumontel : 2 540 euros
- La Bibliothèque de Belloy en France : 2 000 euros

16-ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2020 AU BUDGET ANNEXE TOURISME (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VERSE une subvention aux associations suivantes pour 2020 :

- Fondation Royaumont pour la gratuité d'accès aux habitants de la Communauté de communes à l'abbaye de Royaumont : 12 000 €
- Office de tourisme communautaire : 56 630 €
- Anim'Asnières : 8 000 €

17-VERSEMENT DE SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET GENERAL AU BUDGET CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VERSE une subvention d'équilibre de 299 500 euros en fonctionnement du budget principal CCCPF 2020 vers le budget CIAS 2020.

18-MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (rapporteur Claude KRIEQUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité à 34 voix, et 2 abstentions :

SUPPRIME un emploi d'adjoint administratif, à temps complet, un emploi d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe et deux emplois de rédacteur territorial, à temps complet,

CREE un emploi d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, à temps complet et un emploi de rédacteur territorial principal 2^{ème} classe à temps complet,

ADOpte la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 5 février 2020, comme suit :

SERVICE	CAT.	GRADE	CREE	VACANT	POURVU		Temps complet	Tps non complet	Variation
					Titulaire / Stagiaire	Contractuel			
ADM	A	Attaché principal	1		1		X		0
	A	Attaché	2			2	X		0
	B	Rédacteur principal 2ème classe	1	1			X		+1
	B	Rédacteur	0	0			X		-2
	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	1		1		X		-1
	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	2	1	1		X		+1
	C	Adjoint administratif	5		4	1	X		-1
CULTUREL	B	Assistant de conservation principal 1ère classe	1		1		X		0
	C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	1		1		X		0
	C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	1		1		X		0
	C	Adjoint territorial du patrimoine	2		2		X		0
TECHNIQUE	C	Adjoint technique	2		1	1	X		0
Total nombre de postes			19	2	13	4			-2

A NOTER en PRÉVISION
recrutements : variation
chargé communication CDI droit public 1er avril 1
responsable exploitation 1er juin 1

variation 2020 0

INSCRIT les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de ces agents nommés dans leur emploi respectif au budget principal.

19-SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MAD DU BIT DE VIARMES (rapporteur Claude KRIEQUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les termes de cette convention ;

AUTORISE le Président ou son représentant, à signer cette convention de mise à disposition des locaux sis 74 rue de Paris à Viarmes, au profit de l'association de l'office de tourisme communautaire Royaumont Carnelle Pays-de-France, et tout document afférent.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h48.

Signé électroniquement par :
Patrice ROBIN
Le Président



13/02/2020